



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6215^e séance

Lundi 9 novembre 2009, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mayr-Harting	(Autriche)
<i>Membres :</i>	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. Araud
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Kafeero
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Apakan
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation dans la région des Grands Lacs

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Souhais de bienvenue au nouveau Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre nouveau collègue britannique, l'Ambassadeur Sir Mark Lyall Grant, Représentant Permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies. J'ai déjà eu le privilège de travailler avec lui et je suis très heureux de pouvoir poursuivre cette coopération ici. Je suis certain que tous les membres du Conseil de sécurité se réjouissent à la perspective de travailler en étroite collaboration avec lui.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation dans la région des Grands Lacs

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Olusegun Obasanjo, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Obasanjo. Je lui donne maintenant la parole.

M. Obasanjo (*parle en anglais*) : En mon nom personnel et au nom de mon cofacilitateur, l'ancien Président Benjamin Mkapa, je remercie le Conseil de m'accueillir aujourd'hui.

Cela fait exactement un an et deux jours que le Secrétaire général m'a présenté aux chefs d'État de la région des Grands Lacs à Nairobi en tant que son Envoyé spécial. Les membres se souviendront que

lorsque nous nous sommes réunis à Nairobi, le 7 novembre 2008, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) de Laurent Nkunda menaçait de prendre le contrôle de Goma. La situation humanitaire dans les Kivus était devenue alarmante. Au sommet de Nairobi, il est clairement apparu à tous que les relations dans la région s'étaient encore gravement détériorées. Les Présidents Kagame et Kabila, notamment, refusaient de se serrer la main ou de s'adresser la parole.

Aujourd'hui, un an après que le Président Mkapa et moi-même avons relevé le défi d'aider les parties et la région à trouver des solutions, la situation a considérablement évolué. La situation humanitaire s'est nettement améliorée. De nombreuses personnes déplacées retournent à présent dans leurs foyers. Le CNDP n'existe plus en tant qu'organisation politico-militaire. Les groupes armés, en particulier les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ne représentent pratiquement plus de menace, et les relations régionales se sont considérablement améliorées.

Les membres du Conseil se souviendront qu'au lendemain du sommet de Nairobi, nous avons immédiatement engagé, en concertation, une série de consultations avec les chefs d'État de la région. Au total, au cours de mon mandat, j'ai rencontré 10 chefs d'État en 30 visites effectuées dans la région. Je voudrais à cet égard remercier le Gouvernement nigérian et, en particulier, le Président Yar'Adua, d'avoir mis à ma disposition un avion de la flotte présidentielle pour tous les voyages que j'ai effectués dans la région des Grands Lacs. Je n'aurais pas pu m'acquitter de ma mission sans cet appui particulier.

Nos premiers entretiens avec le Président Dos Santos ont servi de base à mes activités. Au cours de cette rencontre, le Président Dos Santos, un dirigeant proche du théâtre des événements m'a fourni des informations qui m'ont permis de comprendre les causes profondes du conflit congolais. Dès nos premières rencontres avec les Présidents Kabila et Kagame, mon discours visait à apaiser les tensions et à établir une confiance mutuelle. Peu après, les deux Présidents ont renoué le contact et ont commencé à agir en vue du rapprochement que nous constatons avec plaisir aujourd'hui. Les facilitateurs internationaux ont renforcé nos efforts visant à restaurer la confiance entre les deux dirigeants.

Conscient de l'urgence d'un rétablissement de la paix, j'ai également rencontré pour la première fois Laurent Nkunda, le 15 novembre 2008. Nous avons rapidement gagné la confiance et l'adhésion de tous pour établir à Nairobi un dialogue direct entre le CNDP et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Si ce dialogue a dans un premier temps eu beaucoup de mal à avancer, à terme, il s'est néanmoins avéré utile. Il a en effet permis d'établir une communication directe entre le Gouvernement congolais et le CNDP et a jeté les bases des accords de paix conclus le 23 mars 2009 entre le Gouvernement, le CNDP et les autres groupes armés.

Parallèlement, nous avons continué d'organiser des consultations régulières dans la région. À un rythme assez soutenu, le rapprochement que nous prônions a commencé à porter ses fruits. Il a abouti à la décision historique et décisive prise par les deux pays de mener une action militaire conjointe contre une des principales sources de tensions entre eux : la présence permanente des FDLR sur le territoire congolais. Au cours de ces opérations, le CNDP a évincé Laurent Nkunda. Les nouveaux dirigeants du CNDP se sont montrés plus disposés à négocier une solution. Cela s'est concrétisé, comme je l'ai déjà dit, par l'accord du 23 mars à la signature duquel le Président Mkapa et moi-même avons assisté à Goma.

Depuis la dernière fois où j'ai pu parler aux membres du Conseil durant leur visite à Addis-Abeba en juin dernier, j'ai partagé mon temps entre deux volets de mon mandat : premièrement, j'ai encouragé les parties à accélérer la mise en œuvre des dispositions de l'accord du 23 mars et, deuxièmement, j'ai exhorté les deux chefs d'État, les Présidents Kabila et Kagame, ainsi que leurs gouvernements, à approfondir et consolider le rapprochement existant entre eux. Sur ces deux aspects, j'estime que des résultats concrets ont été obtenus.

S'agissant des accords du 23 mars, des progrès notables, voire exhaustifs, ont été réalisés. Les dispositions suivantes ont été mises en œuvre ou sont sur le point de l'être. La loi d'amnistie a été promulguée. Le CNDP est désormais officiellement reconnu comme un parti politique. D'autres groupes armés n'ont toujours pas réalisé cette démarche, principalement en raison de querelles internes relatives aux postes de responsabilité et de faiblesses inhérentes à leur organisation. La plupart des prisonniers politiques détenus à Kinshasa ont été libérés et reconduits dans leur région d'origine. Cependant, des

retards sont toujours enregistrés dans la libération de prisonniers dans le Nord-Kivu.

Les autorités congolaises travaillent en étroite collaboration avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) en vue de mettre en place des programmes de stabilisation et de reconstruction dans le cadre du programme de stabilisation et de reconstruction d'anciennes zones de conflit, lancé en juillet dernier. Des fonctionnaires de l'État ont été nommés dans la plupart des cas pour remplacer les anciennes structures mises en place par la rébellion. La MONUC et le Gouvernement de la République démocratique du Congo ont créé un mécanisme chargé de s'occuper des orphelins et des blessés de guerre, mais, faute de ressources, il n'est toujours pas opérationnel.

Le processus d'intégration de l'armée, qui est lent et partiel, continue de poser problème. C'est l'une des causes profondes de l'instabilité qui sévit en République démocratique du Congo. En l'absence d'un appui international concerté, l'intégration militaire aura peu de chance d'être effective dans un avenir proche, et cela peut aboutir à un retour des seigneurs de guerre.

Le retour organisé des réfugiés et des personnes déplacées continue également de poser problème, bien que le nombre de retours spontanés des personnes déplacées ait déjà nettement augmenté. Le processus de retour des réfugiés des pays voisins devra être géré avec soin afin d'éviter la reprise des hostilités entre les communautés des Kivus.

En revanche, certaines des dispositions importantes de l'accord du 23 mars n'ont toujours pas été mises en œuvre, notamment la mise en place d'un mécanisme de réconciliation nationale, dont des comités locaux de réconciliation dans les Kivus; la création d'une force de police de proximité; des réformes de la loi électorale; des réformes dans le domaine de la bonne gouvernance et du contrôle adéquat des ressources naturelles; et l'identification des moyens d'encourager une participation plus directe des éléments des anciens groupes armés à la vie politique de la nation.

Un autre sujet de préoccupation a trait aux rumeurs récentes faisant état de division au CNDP. Mon équipe et moi-même avons continué de suivre la situation de près. Nous savons bien que les positions au sein de la direction du CNDP font l'objet de différends constants et récurrents. J'ai engagé instamment le

Gouvernement de la République démocratique du Congo à tenir au plus vite ses engagements vis-à-vis des groupes armés, conformément à l'accord du 23 mars, précisément afin d'empêcher la dissidence et le mécontentement de prendre racine au sein des groupes armés.

Pour ce qui est du niveau régional, les succès enregistrés ont été dus en grande partie à la réunion des chefs d'État de la région et à la détermination des Présidents Kagame et Kabila à améliorer leurs relations. S'il est une chose qui me laisse espérer un avenir meilleur, c'est bien le rapprochement entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Les fruits de ce rapprochement se sont manifestés dans l'opération conjointe menée contre les FDLR, la réunion historique tenue à Goma en août de cette année entre les Présidents Kabila et Kagame, la coopération économique sur la production conjointe d'énergie à partir du gaz butane dans le lac Kivu, et, ces deux dernières semaines, le rétablissement des relations diplomatiques et l'échange d'ambassadeurs.

S'agissant des FDLR, je crois que l'Opération Kimia II enregistre un succès raisonnable. Au Sud-Kivu, par exemple, nous avons constaté un appui généralisé en faveur de la poursuite de l'Opération qui, de l'avis de la majorité, a permis d'affaiblir les FDLR. Si nous ne devons pas minimiser les conséquences humanitaires de ces opérations, il importe que nous continuions d'appuyer les efforts résolus menés par le Gouvernement congolais pour débarrasser les Kivus des FDLR, tout en soulignant qu'il faut que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) veillent à la protection des civils. Il serait bon également que la communauté internationale prenne des mesures contre les partisans et les dirigeants des FDLR vivant à l'étranger.

Lors des réunions que j'ai tenues récemment avec les Présidents Kabila et Kagame, chacun de son côté m'a assuré qu'ils se parlaient, mais eux seuls connaissent le véritable degré de leur relation. Je crois que le rétablissement d'une confiance pleine et entière entre les peuples de ces deux pays prendra un peu plus de temps. La confiance, une fois brisée, prend du temps à se rétablir.

Bref, je crois que nous en avons beaucoup fait pour modifier quelque peu la dynamique tant nationale que régionale. Mais ce que nous avons traité avec succès, ce sont les symptômes. La plupart des maux sous-jacents qui ont provoqué des crises répétées dans

la région ne sont toujours pas réglés. Si l'on ne traite pas effectivement des problèmes sous-jacents, la paix ne pourra être ni durable ni irréversible. L'un de ces maux est la faiblesse continue des institutions publiques et des forces armées en particulier.

Comme le Conseil me l'a entendu dire précédemment, en 1960, j'étais un jeune officier dans l'est du Congo dans la première opération de maintien de la paix de l'ONU dans la région – l'Opération des Nations Unies au Congo. Hélas, nombre des difficultés qui ont amené le déploiement d'un jeune officier nigérian au Congo nouvellement indépendant persistent, près de 50 ans plus tard. Je suis très conscient du fait que, si le Président Benjamin Mkapa et moi-même avons apporté une contribution non négligeable, aucune personne – ni même deux, en fait – ne peut seule aider à régler les problèmes de la République démocratique du Congo. Qui plus est, les médiateurs doivent veiller à ne pas irriter leurs hôtes ou à se transformer en invités indésirables. Il faut encourager les Congolais à devenir les architectes de leur propre avenir, et leur en donner les moyens. Une ingérence abusive des pays voisins et de la communauté internationale ne peut qu'être contreproductive et n'aider en rien la situation.

Lors de notre réunion du 17 octobre, le Président Kabila a assuré le Président Mkapa et moi-même que son gouvernement restait déterminé à mettre pleinement en œuvre l'accord du 23 mars. Il a également évoqué avec confiance l'amélioration continue des relations avec le Rwanda et l'Ouganda, et les bonnes relations que la République démocratique du Congo entretient avec le Burundi et l'Angola. À ce propos, il nous a assuré que les problèmes récents provoqués par l'expulsion de citoyens congolais de l'Angola étaient le résultat d'un malentendu entre les autorités locales, et que les deux pays avaient rapidement réglé la question.

Le Président Mkapa et moi-même avons informé le Président Kabila de notre intention de réduire progressivement notre rôle dans le processus de paix dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs au fur et à mesure que les dirigeants nationaux et régionaux mettront en œuvre des mesures visant à renforcer la paix et l'harmonie nationales et la coopération, le développement et la solidarité régionaux. Nous lui avons assuré – et nous avons assuré au Président Dos Santos lors d'une réunion le 27 octobre, et le Président Kagame le 28 octobre – que nous resterions vigilants

au cas où la région aurait de nouveau besoin de faire appel à nos bons offices. C'est donc sur cette base que je propose les mesures de sortie suivantes.

Premièrement, depuis notre réunion, j'ai de nouveau écrit au Président Kabila, en l'exhortant à accélérer l'application de l'accord du 23 mars. Dans à peu près un mois, mon équipe se rendra en République démocratique du Congo pour procéder à une nouvelle évaluation, évaluation qui me sera communiquée, ainsi qu'au Président Mkapa, afin que nous voyions si la situation a changé de façon notable par rapport à la situation actuelle.

Deuxièmement, à la fin du mois de janvier, le Président Mkapa et moi-même présenterons un rapport final, établi sur la base de notre évaluation la plus récente aux dirigeants de l'Union africaine à leur sommet ordinaire. En marge de ce sommet, nous espérons que les dirigeants des pays de la région des Grands Lacs nous donneront aussi l'occasion de leur faire le point de la situation.

Troisièmement, afin de pouvoir fournir de l'aide dans le cas où une nouvelle crise se profilerait, je suis en train d'envisager, avec l'aide de l'ONU, la réorganisation de mon bureau d'appui à Nairobi en un tout petit poste spécialisé, qui serait chargé de continuer d'assurer la liaison avec le secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et d'évaluer l'application des accords du 23 mars, de surveiller les efforts de lutte contre la violence à laquelle se livrent les divers groupes armés étrangers résiduels qui essaient dans l'ensemble de la région, et

d'observer de près la consolidation du rapprochement régional et les mesures qui sont prises en vue de maintenir la paix pour la rendre définitive.

Quatrièmement, j'ai souligné combien il était urgent de s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises récurrentes. Ayant cela à l'esprit, je recommande une approche globale qui regroupe l'ONU, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les partenaires internationaux de développement dans un effort concerté en vue de renforcer les institutions de gouvernance en République démocratique du Congo.

Pour terminer, je me dois de remercier le Conseil de sécurité, l'ONU et son Secrétaire général, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, les chefs de gouvernement de la région et la MONUC de leur concours vital dans tout ce qui a été accompli. Je voudrais également saluer de nombreux gouvernements, en particulier ceux du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie, du Japon et du Royaume-Uni, pour leur appui matériel à mes efforts de médiation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Obasanjo de son exposé.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.